

Alain PEREA

Député de l'Aude

Vice-président de la commission du
Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Paris, le 17 avril 2019

AP/RP/201904-33

Objet : Projet Photovoltaïque Flottant de Raissac d'Aude

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet photovoltaïque sur terre et sur eau de Raissac d'Aude, je tenais à vous faire part de mon soutien sans réserve pour l'aboutissement de ce projet.

Ce projet, porté par la Commune et l'opérateur d'énergie renouvelable depuis de nombreuses années, constitue une opportunité pour notre territoire.

Valorisant une friche délaissée de carrière, permettant d'assurer l'entretien de cet espace et de sa biodiversité, ne présentant pas de visibilité paysagère, ce projet constitue un exemple de développement intégré et réfléchi des énergies renouvelables.

Sa conception innovante, au travers de panneaux solaires flottants, permettra également de constituer un signal positif et contribuera de manière certaine au développement local d'une filière porteuse d'emploi.

Ce développement local complète ainsi l'intérêt fiscal pour les collectivités et notamment pour une commune rurale comme Raissac qui, par ce projet, favorise une valorisation intelligente de son territoire contraint.

Ayant pu dans le cadre de mes fonctions parlementaires mais également dans le cadre de mes fonctions d' élu local antérieures suivre l'avancement de ce projet, je reste bien sur à votre entière disposition pour en discuter plus en avant.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Commissaire Enquêteur**, mes salutations distinguées.

Monsieur Richard CONNES
Commissaire Enquêteur
Mairie
2 rue de la République
11 200 NARBONNE



Alain PEREA
Député de l'Aude
Deuxième circonscription